
Conseil d'école du mardi 10 novembre 2020

Présents

Blaise Fenart, Directeur
Didier Devilard, Proviseur
Sébastien Rest, Directeur administratif et financier
Cerian Maraviglia, coordinatrice anglais primaire

Enseignants

Gaëlle Goni, enseignante en PS
Bénédicte Rohou, enseignante en GSB
Gaëlle Annaert, enseignante CPA et B
Nathalie Barrois, enseignante CE1C
Camille Dejean de la Bâtie, enseignante CE1D
Phi Hung Lê, enseignant CE2A et B
Peggy Esculpavit-Dupret, enseignante CE2D
Alexandre Moreau, enseignant CM1C
Isabelle Tridon, enseignante PS, CE2D et CM2D
Aurélie Klinzig, enseignante Brigade de remplacement
Chantal Franquesa, enseignante temps de décharge des classes bilingue à parité horaire
Enguerran Maigné, enseignant CM2A et B et coordinateur section bilingue à parité horaire
Jane Bakhof, enseignante d'anglais
Marie Ruthven, gestionnaire BCD

Représentants des parents d'élèves APL

Sabina Martinet
Wiko Nkema Bosenge
Salima Triki
Sarah Silvestre
Aurelia Hull
Agnes Perdon
Caroline De Naurois
Charlotte Corcos
Elise Biensan
Stephanie Arnaud
Ann Carels Fiorini
Nicolas Woringer
Marine Pajot
Marie-Pierre Lecointre-Brown
Mia Molato Del-Lero

Invités

Ateliers de Fulham : Mme Stéphanie Warhurst, Emmanuelle Chiampo Anthony
Amicale Marie d'Orliac : Mme Bardy

Excusées

Morven Fraser, enseignante d'anglais

1. Questions d'ordre statutaire

a- Désignation des secrétaires de séance

Gaëlle Goni se propose comme secrétaire de séance.

b- Présentation des questions diverses

Les questions envoyées par l'APL sont présentées et seront discutées lors du conseil.

c- Approbation du Procès-verbal du conseil d'école du 18 juin 2020

Le procès-verbal du conseil d'école du 18 juin 2020 est adopté à l'unanimité.

d- Adoption du règlement intérieur

Le règlement intérieur a été modifié par un ajout sur les aménagements dans le cadre de la pandémie. Il est approuvé à l'unanimité.

2. Questions d'ordre matériel ou financier

a- Protocole sanitaire à la rentrée 2020

Conformément aux textes britanniques, l'organisation de l'école répond au système de bulles. Les entrées et sorties, les déplacements, les récréations, pauses méridiennes sont aménagés (horaires et espaces utilisés) afin qu'une bulle ne croise pas une autre.

Les classes composant les bulles ont été choisies en fonction de l'emplacement dans l'école. Elles sont composées de 4 classes (ou 3 pour la bulle 1). Le choix des bulles a été fait de manière géographique.

Certes cette organisation est très contraignante : beaucoup de temps passé au lavage des mains, ouverture des portails échelonnée sur 45 minutes, espaces de récréation restreints (cour de récréation divisées en 2), organisation pédagogique en classe limitée (tables installées face au tableau, plus d'assemblée, pas de tapis en maternelle). Il n'est pas envisagé de diminuer la taille des bulles actuelles : manque d'espace, contraintes de temps. Essayer de réduire le nombre de classe par bulle se ferait au détriment de la qualité de vie des élèves en classe, des problèmes d'organisation, comme des entrées et récréation à heures différentes, on pourrait aussi réduire les espaces dans les cours de récréation mais les élèves n'auraient plus de place pour courir.

La qualité de vie des enfants est prioritaire.

Intervention de Mme Rohou : certes ces protocoles pouvaient représenter une difficulté en début d'année, mais les enseignants ont trouvé des solutions. Et les enfants s'habituent et s'adaptent.

Il n'a pas été possible de mettre en place un service de restauration scolaire le mercredi sur la première période de l'année scolaire. Le service a pu reprendre au retour des vacances de Toussaint avec l'ouverture des activités des Ateliers. Quelques ajustements ont été nécessaires après le 1^{er} mercredi.

Q : Si beaucoup d'enfants sont asymptomatiques au COVID, certains sont répertoriés officiellement par le NHS comme étant vulnérables et à haut risque. Ces enfants et leur fratrie pourront-ils de nouveau bénéficier de l'option d'un enseignement à distance en cette période ou le nombre de cas, d'hospitalisation et de décès revient à la hausse ?

Depuis la rentrée, tous les enfants doivent venir à l'école. Le 05/11, une réintroduction de ces principes a été publiée, pour les enfants extrêmement vulnérables. Les parents des élèves concernés doivent prendre contact avec leur médecin. L'école mettra en place ce qui est nécessaire et notamment un enseignement à distance mis en place.

Q : La nouvelle règle de n'isoler que les enfants assis l'un à côté de l'autre s'applique-t-elle aux primaires ?

Non, cette règle a été mise en place dans le second degré, en raison notamment des cours d'option qui mélangent plusieurs classes.

Lorsqu'un cas est positif en primaire, c'est la bulle qui est à l'isolement car même si les élèves des 4 classes n'ont pas été mélangés pendant les temps de classe, il est impossible d'assurer que lors des déplacements, des récréations il n'y a pas eu de contact entre enfants de la bulle. De plus lorsqu'un cas survient, ce sont les interlocuteurs des autorités locales qui nous questionnent et déterminent comment fermer (bulle, classe ?)

A ce jour, un seul cas positif sur l'ensemble de l'école (presque 700 élèves) a conduit à la fermeture d'une bulle.

M. le Proviseur explique que le système de bulle est une contrainte dans les 4 écoles : on ne peut pas réduire la dimension de la bulle avec certitude. Au collège et lycée, c'est possible grâce aux plans de classe. Et avec les différentes options, il est possible d'établir un traçage des élèves sur papier. Ce n'est possible en primaire car peu de distance. En récréation, ce n'est pas possible non plus à moins de parquer les élèves de façon militaire.

La conséquence est que si un élève est positif, la fermeture de la bulle peut être imposée.

M. Fenart précise qu'il est important de rappeler les protocoles aux parents. Ce sont eux qui contactent le NHS qui décide ou non de faire le test. Le NHS remonte 48 heures avant l'apparition des 1ers symptômes pour la période de contact. Il est donc très important de respecter les protocoles et ne pas mettre les enfants l'école en cas de symptômes.

Les représentants de parents demandent quel est le protocole pendant les vacances.

M. Fenart indique que c'est le même qu'un courriel est envoyé aux parents : les enfants doivent s'isoler s'ils sont considérés comme cas contact.

Q : L'école a déjà rappelé aux parents les mesures sanitaires à respecter autour de l'école. Les parents ont l'impression qu'elles ne sont pas respectées. L'école peut-elle demander aux parents de porter un masque quand ils rentrent dans l'école et de respecter les distances entre parents ?

Nous rappelons régulièrement aux parents de respecter les distances mais nous ne pouvons pas les obliger à porter un masque dans les espaces extérieurs de l'école, cela ne correspond pas aux guidances du gouvernement britannique. Nous pouvons les y encourager. Un rappel a été écrit dans la lettre aux parents de novembre.

Ce rappel pourra être aussi fait dans la newsletter de The Fulham Bilingual et par l'intermédiaire des représentants des parents.

Q : Certains parents veulent que leur enfant porte un masque à l'école. Peut-on demander que cela soit autorisé, indépendamment du maître/maitresse ? Suite aux nouvelles « normes » dans les écoles en France, va-t-il y avoir des modifications à Marie d'Orliac ? (masque obligatoire à partir de 6 ans) Si le masque est rendu obligatoires côté Lycée, est-ce que les enfants côté Holly Cross devront aussi le porter?

Des élèves portent déjà le masque dans certaines classes, il est accepté par les professeurs.

Au lycée, pour l'instant, il n'y a pas de décision de faire porter les masques aux élèves en école primaire. M. Devillard explique que sur le réseau londonien des écoles françaises, la mise en œuvre de cette mesure française ne s'est pas opérée de façon systématique. Certaines écoles l'ont mis en place dans les couloirs. On peut craindre une mise en place compliquée à gérer notamment chez les plus jeunes (masque sale, changement tous les 4 heures, perte...)

Si on demandait le port du masque, beaucoup de familles demanderaient l'exemption.

Cela poserait aussi problème dans les partenariats des filières à parité horaire de Wix et Marie d'Orliac.

M. Fenart indique que les avis sont partagés chez les enseignants. Certains sont inquiets et voudraient le port du masque pour les enfants.

Holly cross ne prendrait pas une telle décision mais ne s'opposerait pas.

Q : En cas de fermeture de l'école à cause de la pandémie, les frais de cantine seront-ils remboursés ?

M. Rest, directeur administratif et financier, répond que oui.

Q : Quelles sont les lignes de communication entre les primaires du lycée et le gouvernement britannique?

Nous suivons les « guidances ».

L'école contacte le DfE, puis signale le cas positif auprès du Borough.

Toutes les procédures sont balisées.

b- [Travaux et équipements](#)

Pendant l'été, la structure de jeux de la cour maternelle a été réparée.

Pendant les vacances de Toussaint, le sol de la cantine a été changé. Les travaux de réparation du chauffage de la Nursery ont été menés et terminés récemment.

M. Rest précise qu'il y a quelques fenêtres à réparer ou changer : un nouveau devis a été demandé.

c- [Hygiène et sécurité](#)

- Exercice incendie:

Les plans d'évacuation et zones de regroupement ont été revus en fonction de l'organisation par bulle. Deux exercices ont été organisés en septembre.

Un exercice de confinement va être mis en place avant les vacances des fêtes de fin d'année.

- Sécurité de l'école :

La rentrée d'octobre s'est faite dans un contexte particulier.

Tout d'abord, l'école a rendu hommage à Samuel Paty avec une minute de silence le lundi 2 novembre.

C'est un exercice sensible, notamment pour les classes des plus jeunes élèves. Les enseignants ont abordé cet hommage en tenant compte de l'âge des enfants, de leur possible non-connaissance de cet attentat.

M. Fenart remercie les enseignants Holly Cross de leur participation à cet hommage.

Les enfants étaient très fiers d'avoir fait cette minute de silence.

L'équipe enseignante a fait un bilan et cela s'est bien passé. Le débat a été plus approfondi dans les grandes classes.

Cela a beaucoup touché la communauté scolaire et des pistes ont été discutées sur les séances pédagogiques à mener, notamment sur la question de ce qu'on fait à l'école ou sur les notions du programme d'Education Civique et Morale.

Les différents attentats, manifestation contre la France des dernières semaines pose la question de la sécurité.

La sécurité et la sûreté de nos élèves à l'école est toujours notre priorité.

L'Ambassade a organisé des réunions spécifiques aux questions de sécurité. Il nous a été confirmé que nos écoles françaises à Londres font toutes l'objet d'une surveillance particulière mais discrète. L'école a de son côté contacté la Police Locale. Le principe de surveillance en Angleterre est certes moins visible qu'en France avec le plan Vigipirate. Mais il est bien existant.

Concernant les mesures de sécurité au sein de l'école, nous avons réalisé les travaux du mur d'enceinte selon les recommandations de la MET. Notre niveau de sécurité est déjà élevé. Le trottoir a été élargi. Cette année, avec les mesures sanitaires, les entrées et sorties sont très échelonnées et permettent des groupes de parents et enfants de taille plus réduite qui attendent pour entrer dans l'école.

L'entrée le matin de la bulle 2 a été modifiée afin que les deux portails soient utilisés. Le portail est ouvert 10 min pour chaque bulle.

Q : Les parents estiment que Marie d'Orliac représente une cible tout aussi exposée que tout autre établissement français de Londres et aimeraient que la sécurité de l'établissement soit augmentée par la présence d'agents de sécurité. Qu'en est-il de notre école plus précisément ?

Nous avons rappelé à tout le personnel les procédures en cas d'intrusion. Nous organiserons un exercice de mise à l'abri dans les prochaines semaines. Nous ne voulions pas l'organiser dans un temps trop proche en raison de l'hommage à Samuel Paty.

Le rôle de surveillance au portail a été rappelé aux personnels de service. Tous nos personnels aux portails ont leur téléphone avec eux pour pouvoir communiquer en cas de problème.

L'école est équipée depuis 2015 d'un système pour prévenir immédiatement les forces de l'ordre en cas d'incident.

Concernant les récréations, avec les mesures sanitaires, les temps de pause ont été échelonnés dans la journée. Les enseignants ou adultes de service sont vigilants et pourront appliquer les procédures en cas d'intrusion et donner l'alerte.

Certes ces mesures ne sont pas les plus visibles de l'extérieur, mais cette question est bien une préoccupation majeure de toute l'école en ces temps de tension.

Pour certains parents, une personne supplémentaire (vigile) aux abords de l'école serait rassurant.

Mais avec une présence utile pour 45 minutes le matin et 4 minutes le soir c'est une solution qui ne sera pas mise en place. Sur le site de South Kensington, la présence d'un vigile s'explique en partie par le nombre de point d'entrée (10 au total)

Les contacts avec la Police locale ont été renouvelés.

Des propositions sont présentées par les parents : avoir un personnel dans la rue pour avertir d'un danger, utiliser des talkie-walkie pour le personnel au portail, avoir un personnel dédié à la surveillance de la CCTV pour identifier une éventuelle intrusion.

La proposition des talkie-walkie est retenue.

M. Rest rappelle que le dernier audit sécurité date de 2019 et qu'il s'avère que l'école est la plus sécurisée des 4 écoles primaires.

Q : Peut-on trouver une organisation dans l'école pour accueillir les fratries et ainsi fluidifier et désengorger le trottoir devant l'école ?

Les fratries attendent à l'extérieur de l'école depuis la rentrée de septembre. Ce n'est semble-t-il pas une difficulté forte pour famille. Mais avec les questions de sécurité récentes, il pourrait être étudié une solution le matin pour que les familles attendent à l'intérieur, dans la cour, plutôt que sur les trottoirs. Les

familles qui le souhaitent peuvent contacter la direction. En fonction du nombre de demande, une solution pourrait être mise en place.

Q : Le fait que certains enfants ne puissent pas aller aux toilettes pendant les récréations pose problème. La queue est trop longue pour que tous aient le temps d'y aller. Cela concerne particulièrement les filles. Les parents demandent si des toilettes supplémentaires peuvent être installées dans la cour afin de diminuer le temps d'attente.

Il est rappelé que les enfants ont accès aux toilettes toute la journée avec des rappels à chaque entrée ou sortie. Mme Dejean de la Bâtie précise qu'elle a compté et que les enfants sont invités 8 fois par jours à se rendre aux toilettes. Il n'y a toujours eu qu'un seul sanitaire accessible dans la cour. Il n'est pas possible d'en laisser l'accès en raison du croisement des bulles.

Il y a eu des soucis particuliers pour certains élèves qui ont pu être réglés avec les classes concernées directement.

Q : Cantine - Les enfants se plaignent de ne pas avoir assez de nourriture. Peut-on s'assurer qu'ils aient assez de nourriture s'ils ne peuvent pas se servir une seconde fois ?

Plusieurs parents ont remarqué que leurs enfants semblent affamés à la fin de la journée d'école. Est-ce qu'il y a un contrôle sur ce que les enfants choisissent de mettre sur leur plateau ?

Le temps de repas est de 30 minutes pour chaque bulle en tout. Pour les classes de CP, la manipulation des plateaux est encore difficile et ils n'ont pour certains que 10 min. L'école essaie de trouver des solutions. Sur la quantité, les élèves ne peuvent se resservir une seconde fois. Les surveillants veillent à ce que les enfants aient avec un plateau complet, mais beaucoup d'enfants refusent de prendre plus : on ne les force pas plus.

Les surveillants peuvent contourner la règle et parfois servent de la nourriture pour ces enfants qui ont faim.

Le chef ajoute des plats supplémentaires pour permettre plus de choix.

Il a été rappelé aux dames de service de poser la question aux enfants sur la quantité souhaitée dans l'assiette.

3. Questions d'ordre pédagogique

a- Bilan de rentrée scolaire

- Nouveaux membres de l'équipe :

L'école accueille cette année Mme Tridon qui assure le lundi en CM2D, le mercredi en CE2D et les jeudi et vendredi en PS.

Du côté des surveillants, nous avons 4 nouveaux membres dans l'équipe : Delphine Garcia, Samia Tbarithi, Zakaria Drif et Christelle Bordenave.

Vincent Rosier, caretaker de l'école depuis 2013, quittera ses fonctions le 11 novembre. L'école remercie M. Rosier pour le travail effectué et lui souhaite le meilleur pour ses projets futurs.

Les représentants de parents d'élèves tiennent à remercier Vincent pour toutes ses années de service, pour son aide au long des années, et sont tristes de le voir partir mais content de le voir réaliser ses projets.

Un recrutement est en cours. L'intérim sera assuré par un personnel du Lycée.

Des changements dans la répartition des classes à parité horaire cette année : Mme Annaert a la charge du CP, M. Lê du CE2 et Mme Drigui du CM1.

- Effectifs :

	Fulham Bilingual	Marie d'Orliac	Total
PS		20	20
MS	25	20	45
GS	26	20	46
CP	28	38	66
CE1	28	55	83
CE2	25	39	64
CM1	28	45	73
CM2	28	55	83
	188	292	480

L'an dernier, nous comptons 517 élèves au soir du 1^{er} conseil d'école.

Nous avons donc un écart de 37 élèves.

Le nombre d'inscrits en CP était moins important que l'année précédente. Nous avons beaucoup de départs pendant l'été. Certains élèves préinscrits ne sont finalement pas venus (Covid-19 ou explosion au Liban par exemple). Peu de venue de l'école des petits (qui perd aussi des effectifs).

Deux niveaux ont des effectifs assez bas : CP et CE2

En comparaison nous en comptons 32 l'an dernier. 58 départs cette année assez diffus

Nombres de départs en fin d'année scolaire et avant la rentrée 2020 : 58 (sans les CM2 qui passent en 6^{ème})

Aucune classe n'est complète sauf dans le bilingue à parité horaire.

Mme Lecointre indique qu'une partie de parents de l'Ecole des Petits ne se sont pas inscrits à l'école mais ont continué à l'Ecole de Battersea car ils trouvent que l'offre en heures d'anglais proposés au lycée en CP est insuffisante.

Q : Bien que les parents soient contents de ces effectifs réduits, des questions se posent quant aux décisions qui pourraient être prises du fait de ces effectifs. Une partie des parents aimeraient voir la possibilité d'augmenter les heures d'anglais ce qui augmenterait sûrement l'attractivité de l'école. L'enseignement de 3 heures d'anglais pour le parcours à anglais renforcé est questionné et paraît pour certains parents insuffisants. Il y a une demande pour plus d'heures d'anglais dans le parcours à anglais renforcé. La demande de l'intégration des classes bilingues étant accrue, pourquoi le lycée ne proposerait-il pas d'augmenter les heures d'anglais enseignés pour répondre à cette demande ?

La question de l'enseignement de l'anglais est à décorrélée de la problématique des effectifs la classe de CP. Nous avons des effectifs faibles en CE2 également.

C'est cependant un point important concernant l'attractivité de l'école.

La politique des langues de l'établissement est régie par celle de l'AEFE. Des choix sont possibles mais ne sont pas sans conséquences sur la carte des emplois, les programmes enseignés, etc. Une réflexion est en cours.

Cette question avait déjà été abordée l'an dernier par rapport à la nouvelle dénomination des filières. Voici la réponse apportée : « M. Devillard répond que ce n'est pas possible, car augmenter les cours d'anglais dans toutes les écoles primaires et pour tous les niveaux aurait un vrai coût financier et il faudrait augmenter les frais de scolarité. Il est possible d'envisager plus d'anglais au collège /lycée dans l'avenir. »

La baisse des effectifs ne s'explique pas que par cette question de l'anglais. Le contexte sanitaire actuel et les questions liées au Brexit ne créent pas un climat propice à plus d'inscriptions. Constat similaire dans toutes les écoles françaises du réseau londonien, à programme à parité horaire ou s'y rapprochant.

Les représentants de parents d'élèves soulignent qu'il peut exister une crainte de perte du niveau d'anglais avec 3 heures par semaine

Mme Maraviglia explique que les apprentissages s'accroissent entre le CE1 et le CM2 dans le programme d'anglais proposé au Lycée. Le niveau est excellent en fin de parcours et les contenus sont équivalents au programme des écoles anglaises. Elle souligne que l'école n'est qu'une partie de leur vie et que les enfants côtoient l'anglais à la maison, à la télévision, dans leurs activités extrascolaires

Mme Bakhoff souligne aussi qu'une langue ne se perd pas et que l'apprentissage de deux ou plusieurs langues ne se fait au même rythme. Une langue peut être plus prépondérante à un moment, pour laisser place à l'autre par la suite.

- Organisation de la rentrée :

La rentrée s'est déroulée dans un contexte très particulier : l'organisation des bulles a conduit à modifier légèrement l'accueil de la première journée, et la quarantaine au retour de France nous a privé de la présence de certains enseignants. M. Fenart remercie les enseignantes d'anglais et les enseignants à temps partiel qui ont accepté d'être mobilisés pour l'accueil des tous les élèves à la rentrée. Malgré tout, les retours sur l'organisation des journées de rentrée sont positifs.

Les temps d'accueil des nouveaux élèves (Stay and Play en juin) et de leur famille (visite de l'école, réunion, welcome morning) n'ont malheureusement pas pu avoir lieu cette année en raison des mesures sanitaires. Cependant des présentations commentées et des vidéos ont été envoyées aux familles. Le retour sur ces propositions a été positif également. M. Fenart remercie les équipes qui se sont prêtées au jeu de la caméra pour assurer un accueil chaleureux des élèves.

- Enseignement de l'anglais :

Présentation des résultats de la SI par Cerian Maraviglia.

Les tests en présentiel ont été annulés. Les oraux se sont bien déroulés ;

La Section Internationale s'est vue dotée d'une classe supplémentaire.

124 places : 169 élèves ont passé le test

A l'école : 48 élèves ont passé le test et 40 ont été acceptés.

37 ont accepté la place offerte. Soit 29.8% des places en SI attribués aux élèves de l'école.

The Fulham Bilingual : 25/28 et 21 élèves ont accepté la place offerte.

Parcours anglais renforcé : 15/20 et 16 ont accepté la place offerte (15 + 1 sur liste complémentaire).

Pour la section plurilingue, il n'y a pas eu de test mais les groupes ont été formés selon les appréciations des enseignants de CM2.

Pour cette année, le format des tests est en cours d'élaboration Une information sera envoyée aux familles dès que la décision finale sera prise.

Q : Les élèves sont assis à la même place (mêmes voisins) depuis la rentrée de Septembre. Est-ce possible de faire une rotation ?

Cette question relève de l'organisation pédagogique de chaque enseignant. Il ne s'agit pas d'une décision d'école. Il faut donc prendre contact avec l'enseignant de la classe.

b- Dispositif d'enseignement à distance

En cas d'isolement (cas contact, cas positif), les élèves reçoivent par courriel ou par padlet les informations sur les leçons abordées et les exercices en lien.

En cas de fermeture de bulle (ou d'école), le dispositif d'enseignement à distance sera activé. Il reprend les principes de celui mis en place à partir de mars avec des temps synchrones et asynchrones. Les outils

utilisés sont toujours Padlet et GoogleMeet. L'utilisation de padlet ne semblait pas poser de problème comme le laisse comprendre une des questions des représentants de parents.

Nous avons retenu des dernières expériences qu'il est important d'avoir un contact quotidien avec la classe : par capsule audio ou vidéo, par visioconférence. C'est à l'enseignant de choisir le support qui lui semble le plus pertinent.

L'enseignement en école primaire n'est pas similaire à celui dans le second degré. Nous ne faisons pas cours, mais avons la classe 6 heures par jour. Les apprentissages ne sont pas magistraux, mais reposent sur les interactions entre élèves. Les dispositifs mis en place dans le secondaire ne sont pas transposables tels quels en primaire. Ils n'auraient pas trop de sens. Les classes ne sont donc pas systématiquement équipées de caméras, même si l'école dispose de micro-salles et caméras installables facilement en classe si nécessaire.

M. Fenart indique que l'école Holly Cross a publié son dispositif d'enseignement à distance sur le site internet de l'école. La question d'enseignement de l'oral avec échanges avec les enseignants d'anglais est réglée.

Mme Nkema demande si un temps de séance en visioconférence par niveau de classe est établi ou si c'est au choix du professeur

Mr Fenart explique que cela dépend de l'objectif de la séance. Les enseignants doivent pouvoir choisir.

Mme Rohou partage également son expérience : en fonction de la situation personnelle des enseignants, il est difficile d'imposer à tout le monde la même chose.

Les représentants de parents évoquent l'installation de caméra à l'école André Malraux. Le Proviseur doute qu'à Malraux on filme la classe.

Mme Biensan demande des précisions sur le retour sur le travail des enfants. Ces retours sont prévus dans le dispositif d'enseignement à distance. Il y a aussi des outils d'autocorrection, ou la possibilité d'autres suivis par envoi de courriel.

Mme Silvestre indique qu'un petit mot de la part de l'enseignant est toujours très apprécié par les enfants.

Mme Goni rappelle la possibilité de retour ou de communication sur le padlet.

c- [Projets et actions pédagogiques](#)

Cette année, en raison des mesures sanitaires, tous les projets tels que nous avons l'habitude de les proposer ont dû être revus. Mais les équipes déploient tout leur talent et imagination pour proposer des activités et projets motivants malgré le fonctionnement par bulle.

Certains projets peuvent être menés à distance.

Cette année, 8 classes participent au SKKF et vont rencontrer « à distance » des auteurs de littérature jeunesse.

- Collecte pour la banque alimentaire organisée par les CM2 A et B.
- Le téléthon est en cours d'organisation.
- Tournoi interclasse bulle 5
- Bulle 6 : travail d'expression écrite : portrait en aveugle
- Bulle 3 : ateliers d'Halloween
- Bulles 1 et 2 : fête des petits sorcières et fête de l'automne et fête de Noël à venir.
- Concours mathématiques en CM2 en discussion

Tous les voyages scolaires sont annulés.

Q : Pour Noël, comme il n'y aura pas de chorale en présentiel, est-il prévu de faire des vidéos ou de maintenir le spectacle de Noël et de le transmettre en direct ?

Les équipes se sont déjà emparées du sujet. Par exemple une chorale en bulle 1 et 2 est prévue en distanciel.

d- Plan de formation continue

Cette année, il y aura 17 départs en stage de formation continue proposé par le Plan de Formation Continue de l'AEFE. Une partie de ces stages se déroulera en distanciel (1^{er} trimestre). Ceux du second trimestre sont prévus en présentiel mais cette modalité dépendra des conditions sanitaires du début d'année 2021.

Le Lycée organise aussi une formation First Aid pour 5 personnels. Une formation pour les Asem de l'école concernant les élèves non francophones est aussi en cours d'élaboration grâce au soutien de l'équipe de la Zenos.

e- Projets en lien avec les associations de parents d'élèves

Une réunion des associations s'est déroulée en octobre pour définir calendrier et activités possibles cette année. Les manifestations en présentiel à grande échelle ne sont pas maintenues sur cette première partie d'année scolaire. Par exemple, la Soirée des Parents est décalée en fin d'année scolaire, si les conditions sanitaires le permettront.

Les « movie nights » pourront être organisées par bulle.

L'Amicale Marie d'Orliac propose un nouveau projet de journal d'école. L'information a été envoyée récemment aux familles. En lien avec les classes.

M. Maigné indique que le projet a été commencé dans ses classes sous forme d'ateliers.

M. Moreau ajoute que l'idée est très bonne, et que les équipes vont s'en emparer progressivement. Une parution par période ou trimestre et non mensuelle est préférable.

L'Amicale remercie la direction pour le soutien dans ses projets

Les Ateliers ont pu reprendre les activités au retour des vacances de Toussaint. L'école remercie les efforts fournis pour que rendre cela possible.

Cette reprise faisait suite au sondage mené en septembre auprès des familles. La réalité des inscriptions fermes pose question quant à l'organisation d'Ateliers pour le second trimestre.

Sondage :

473 réponses au sondage envoyé le 15 septembre (une réponse par enfant demandée).

> 83,1% n'étaient pas intéressés par la garderie du matin et cela présentait de toute façon trop de difficultés logistiques pour isoler les enfants des différentes bulles etc.

> 57,9% étaient intéressés par des ateliers après la classe avec plus de 200 demandes chaque jour (sauf le vendredi 178).

Deux ateliers par bulle et par jour ont été proposés (sauf en bulle 6 car très peu de demandes certains jours - un seul atelier). Les administratrices ont essayé d'équilibrer l'offre entre des activités plus sportives et d'autres plus studieuses sur la semaine et pour chaque bulle. Un atelier "Etude" hebdomadaire pour chaque bulle du CP au CM2.

Inscriptions :

421 inscriptions (1064 inscriptions au premier trimestre 2019-2020).

Depuis l'annonce du confinement 45 inscriptions supplémentaires soit 466 au total

Il y aura 40 ateliers ce trimestre, ils sont remplis à 75%, 85% post-confinement

Seulement 9 ateliers sont complets. 15 post-confinement

27 ateliers annulés au total, certains avec une seule inscription.

Il n'y a que 5 ateliers le mercredi - 48 enfants au total. 57 post-confinement

Les Ateliers seront déficitaires sur toute la période. Cela sera financé par des réserves de trésorerie.

Q : Peut-on proposer des ateliers en anglais pour la petite section ? Les ateliers peuvent-ils proposer plus d'activité sportive ?

Les élèves de Petite Section se voient proposer un mini club, dans leur classe avec Malika, ce qui constitue une transition en douceur pour ces enfants très jeunes. Malika parle anglais.

Un autre atelier pourrait être ajouté en janvier. C'est en discussion.

Pour les activités sportives, la problématique du manque d'espace en raison des bulles est à prendre en compte. Il y a eu l'annulation de deux ateliers d'art martiaux, un de street dance et un de zumba. Habituellement, au second trimestre, il n'y a pas de roller en raison du temps.

Les administratrices invitent les parents à leur écrire directement sans attendre le prochain conseil d'école.

4. Questions diverses

Q : Certaines familles souhaitent rentrer en France pour les vacances de Noël. Un retour différé de quelques jours ou des cours en visioconférence pourraient-ils être envisagés ? A noter que certaines familles n'ont pas la flexibilité - ni l'envie - d'organiser des cours à la maison pour leurs enfants et qu'elles pensent que cela se fera au détriment de la scolarité de leurs enfants et de leur travail.

M. Devillard informe qu'un conseil d'établissement a lieu le jeudi 12 novembre.

A ce jour cela passerait par un ajout de plusieurs jours d'enseignement en distanciel pour tous les élèves et tous les sites et toutes les filières sinon ce serait trop compliqué.

Le vote aura lieu le jeudi 12/11 mais se fera en fonction des circonstances au moment du vote. Il se peut que les conditions de quarantaine, de confinement en France et au Royaume-Uni évoluent.

M. Blaise Fenart, président

Gaëlle Goni, secrétaire